

AVIS PUBLIC



PROMULGATION

RESOLUTION CA23 12076

PP-79-014

7150, AVENUE LÉVESQUE, LOT 1 110 979

AVIS est donné par la présente, que le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), lors de la séance ordinaires du 4 avril 2023, la résolution suivante :

CA23 12076 – visant à autoriser la démolition d'une habitation unifamiliale et la construction d'une habitation trifamiliale au 7150, avenue Lévesque, lot 1 110 979 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-014) ;

Cette résolution est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert au certificat de conformité délivré par le greffe le 10 mai 2023.

Cette résolution est entrée en vigueur à la date l'émission du certificat de conformité, soit le **10 mai 2023** et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 ou en tout temps sur notre page Internet <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 5 juin 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement